

14 mars 2020

Information aux parents: fermeture des écoles dès le 16 mars 2020

Chers parents et chers tuteurs,

Le 13 mars dernier, le Conseil fédéral a décidé d'interdire l'enseignement présentiel à l'école obligatoire dès le lundi 16 mars 2020 et provisoirement jusqu'au 4 avril.

Cela signifie concrètement que votre enfant devra/ vos enfants devront rester à la maison dès le lundi 16 mars 2020. L'accueil parascolaire sera fermé également et les bus scolaires ne circuleront plus.

Afin de protéger au mieux votre enfant/ vos enfants, ainsi que toute la société, nous vous prions d'organiser la garde vous-même. Si une garde par l'école devait s'avérer absolument nécessaire, nous vous prions de nous le signaler le plus rapidement possible et de nous faire parvenir une attestation de votre employeur indiquant pourquoi ne vous ne pouvez pas vous occuper personnellement de votre enfant/vos enfants.

Durant cette période extraordinaire, l'école doit tout mettre en oeuvre afin de garantir l'enseignement à distance, et se concentrera donc sur l'essentiel. La direction de l'école et le corps enseignant planifieront lundi et mardi le programme des prochaines semaines. Les questions d'organisations seront également traitées.

En cas de questions urgentes concernant l'organisation scolaire, veuillez vous adresser à la direction de l'école.

Vous recevrez des informations concrètes concernant l'enseignement à distance, ainsi que les possibilités de garde au plus tard mardi 17 mars 2020. Toutes les nouvelles informations seront immédiatement visibles sur la page internet de l'école.

Afin d'endiguer la propagation du Virus Corona et de protéger au mieux la population, il est essentiel de suivre les recommandations de l'OFSP.

Nous vous remercions de votre compréhension durant cette période exceptionnelle et vous souhaitons force et bonne santé.

Meilleures salutations,



A. Schild
Schulleitung
schulleitung@schule-schulimont.ch



L. Lehmann
Tagesschulleitung
tagesschule@schule-schulimont.ch